



DEVENIR INFIRMIER(E) A L'IFSI D'AMBOISE





La formation des infirmiers s'organise autour de l'arrêté du 31 juillet 2009, modifié relatif au DEI (Diplôme d'État d'Infirmier) :

L'exercice de la profession d'infirmier comporte l'analyse, l'organisation, la réalisation de soins infirmiers et de leur évaluation, la contribution au recueil de données cliniques et épidémiologiques et la participation à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation pour la santé.

Dans l'ensemble de ces activités, les infirmiers sont soumis au respect des règles professionnelles, notamment au secret professionnel et au code de déontologie des infirmiers.

Ils exercent leur activité en relation avec les autres professionnels du secteur de la santé, du secteur social et médico-social et du secteur éducatif. L'infirmier exerce sa profession dans le respect de la vie et de la personne humaine.

Ils respectent la dignité et l'intimité du patient et de la famille.

Conditions d'accès à la formation



- ✓ Être âgée de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'inscription



Différentes possibilités de sélections

La sélection IDE



TROIS POSSIBILITES :

- Parcours sup :
 - ↳ BAC (n°INE)
 - ↳ Etranger BAC (niveau langue B2)
- Formation professionnelle continue :
 - ↳ AS/AP : 3 situations professionnelles
 - ↳ Reconversion professionnelle
- Passerelles :
 - ↳ DE paramédicaux
 - ↳ 1^{ER} cycle étude de médecine

La sélection (1)



Je suis en terminale ou titulaire d'un baccalauréat (n°INE)

- Je m'inscris sur la plateforme



Pour information :

- les candidats peuvent effectuer maximum 10 vœux (1 vœu = 1 bassin = 1 région)
- les candidats étrangers ayant le BAC peuvent postuler s'ils ont un niveau de langue B2 française.

ATTENDUS ET CRITERES NATIONAUX



1 - Intérêt pour les questions sanitaires et sociales	1-1 Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social et social 1-2 Connaissance du métier 1-3 Sens de l'intérêt général
2 - Qualités humaines et capacités relationnelles	2-1 Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture aux autres 2-2 Aptitude à collaborer et travailler en équipe 2-3 Aptitude à échanger / communiquer avec autrui 2-4 Pratique des outils numériques 2-5 Capacité à se documenter et à communiquer dans une langue étrangère
3 - Compétences en matière d'expression orale et écrite	3-1 Maîtrise du français et du langage écrit et oral
4 - Aptitudes à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique	4-1 Aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique 4-2 Aptitude à produire un raisonnement logique 4-3 Maîtrise des bases de l'arithmétique
5 - Compétences organisationnelles et savoir-être	5-1 Rigueur, méthode, assiduité 5-2 Capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité

La sélection (2)



Je suis aide soignant, auxiliaire de puériculture et je peux justifier de 4821 h d'exercice professionnel

↳ Je dépose un dossier de candidature

- La copie d'une pièce d'identité
- Les diplôme (s) détenu (s)
- Les attestations (s) employeur (s) et attestations de formations continues
- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation
- Un chèque de 130 € (droits d'inscription) à l'ordre du TRESOR PUBLIC
- 3 timbres poste (tarif 20 g)

↳ Je compose autour de 3 situations professionnelles (admission à partir d'une note \geq à 15/30)

La sélection (2) :



Je souhaite me reconvertir professionnellement et je peux justifier de 4821 h d'exercice professionnel

Il doit remettre un dossier qui va permettre d'apprécier l'expérience professionnelles, le projet professionnel et les motivations du candidat ainsi que ses capacités à valoriser son expérience professionnelle, et comprenant les pièces suivantes :

- La copie d'une pièce d'identité
- Les diplôme (s) détenu (s)
- Les attestations (s) employeur (s) et attestations de formations continues
- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation
- Un chèque de 130 € (droits d'inscription) à l'ordre du TRESOR PUBLIC
- 3 timbres poste (tarif 20 g)

La sélection (2) :



Un entretien oral de vingt minutes, noté sur 20 points.

Une épreuve écrite notée sur 20 points. Elle est d'une durée totale d'une heure répartie en temps égal entre chaque sous-épreuve :

- La sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social, est notée sur 10 points. Elle doit permettre d'apprécier, outre les qualités rédactionnelles des candidats, leurs aptitudes au questionnement, à l'analyse et à l'argumentation ainsi que leur capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel.

- La sous-épreuve de calculs simples est notée sur 10 points. Elle doit permettre d'apprécier les connaissances en mathématiques des candidats.

Une note inférieure à 8/20 à l'une des deux épreuves est éliminatoire.

La sélection (3)



Passerelles :

- ↳ DE paramédicaux
- ↳ 1^{er} cycle étude médecine

Les personnes admises en formation peuvent faire l'objet de dispenses d'unités d'enseignements ou de semestres par le directeur d'établissement, après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants, au regard de leur formation antérieure validée, des certifications, titres et diplômes obtenus et de leur parcours professionnel.



Durée et caractéristiques

La formation



La formation dure 3 ans, répartie sur 120 semaines, soit 4200 heures d'enseignements théoriques et cliniques en institut de formation et en stage :

- Enseignements en institut de formation : 60 semaines, soit 2100 heures
- Enseignements en stage clinique : 60 semaines, soit 2100 heures.

Le référentiel de formation a été construit après élaboration :

- D'un référentiel d'activités infirmières (9 domaines d'activités)
- D'un référentiel de compétences infirmières (10 domaines de compétences)

Les 10 compétences infirmières



- 1) Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- 2) Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- 3) Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- 4) Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- 5) Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- 6) Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- 7) Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- 8) Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- 9) Organiser et coordonner des interventions soignantes
- 10) Informer et former des professionnels et des personnes en formation

Les stages



2100 heures de stage réparties comme suit :

- 1ère année : 3 stages de 5 semaines
- 2ème année : 2 stages de 10 semaines
- 3ème année : 3 stages de 10, 8 et 7 semaines

Ils ont lieu dans 4 domaines différents :

- Soins de courte durée
- Soins en santé mentale et psychiatrie
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie



Évaluations et obtention du diplôme

Évaluations durant la formation



Chacune des 10 compétences s'obtient de façon cumulée :

- Validation de toutes les unités d'enseignement en lien avec la compétence
- Acquisition de l'ensemble des éléments de chacune des compétences lors des stages

Diplôme



Suivi de l'intégralité de la formation
(cours obligatoires et stages)

+

Validation de l'ensemble des unités d'enseignement

+

Validation des 10 compétences

=

Diplôme d'Etat d'infirmier(e)

(attribution du grade universitaire Licence)



Quelques aptitudes attendues



- Dynamisme
- Sens des responsabilités
- Capacités d'adaptation
- Capacités de remise en question
- Respect
- Ecoute
- Tolérance, non jugement
- Rigueur Organisation et travail en équipe
- Sens de l'observation
- Compétences réflexives
- Concentration, résistance à la fatigue psychique et physique
- Capacité à gérer son stress
- Curiosité

A hand holding a silver stethoscope against a blurred background of a person in a white coat. The stethoscope is held in the foreground, and the background shows a person's torso and arms, suggesting a medical setting.

Domaines d'exercice et formations complémentaires

Domaine d'exercice professionnel



Publics et domaines très variés :

- Hospitalier (courte ou longue durée)
- Domicile
- Santé mentale et psychiatrie
- Addictologie
- Soins de suite et de réadaptation
- Entreprise
- Scolaire
- Humanitaire
- Armée
- Carcéral

Formations complémentaires



Formations complémentaires possibles :

- Puéricultrice
- IBODE
- IADE
- Cadre de santé
- Diplômes Universitaires (douleur, soins palliatifs...) ou Master
- Suite au Master, Doctorat / autres filières



Dates à retenir

Le calendrier de la sélection des bacheliers, futurs bacheliers et candidats étrangers bacheliers (avec attestation de niveau de langue B2)



- Ouverture de la plateforme Parcoursup pour information : 20/12/2018
- 22 janvier au 14 mars 2019 :
 - Inscription sur Parcoursup en créant votre dossier candidat
 - Formulation des vœux (10 vœux avec possibilité de sous-vœux)
- Le 3 avril 2019 :
 - Dernier jour pour finaliser le dossier candidat et confirmer chacun des vœux
- Mi-mai 2019 :
 - Réponses aux candidats sur Parcoursup
 - Réception des propositions d'admission
 - Réponse du candidat dans les délais indiqués sur la plateforme
- Fin juin-mi-septembre : phase complémentaire
 - Les candidats n'ayant pas reçu de proposition ou n'ayant pas confirmé les vœux le 3 avril ou ne s'étant pas inscrits sur Parcoursup peuvent formuler de nouveaux vœux dans les formations restantes.
- Avant fin juillet 2019 :
 - Confirmation d'inscription par le candidat dans la formation choisie

Le calendrier de la sélection pour les candidats de la formation professionnelle continue (AS/AP et reconversion professionnelle ayant plus de 3 ans d'expérience (4821 heures))



Mercredi 16 janvier 2019 :

Ouverture des inscriptions à la sélection

Mercredi 27 février 2019 :

Clôture des inscriptions à la sélection

Mercredi 27 mars 2019 :

Epreuves écrites

Mi-mars au 26 avril 2019 :

Oraux (à partir des dossiers)

Semaine du 15 mai 2019 :

Affichage de l'admission et de l'IFSI d'affectation



Contacts

CONTACTS

Secrétariat IFSI/IFAS Robert Debré
13 Avenue Emile Gounin
37400 AMBOISE

02.47.23.30.00.

secretariat@ifsi-amboise.fr



IFSI Amboise

Site : <http://ifsi-amboise.fr> ou <http://ifsi-amboise.theia.fr>

